

NOTE D'ORIENTATION
POUR LA MISSION D'IDENTIFICATION ET DE PLANIFICATION DES BESOINS DES
CPMD DE LA REGION DE LOUGA

I. RAPPEL DE LA MISSION ET DES ACTIVITES

La mission concerne l'axe 2 du programme intitulé « Promotion de dynamiques locales de développement économique et social ». La mise en œuvre de cette composante se fait selon une approche de forte concentration géographique et sectorielle des activités autour d'espaces polarisateurs dénommés Centres Pilotes du Millénaire pour le Développement (CPMD). La finalité recherchée est la promotion d'un développement local équilibré et durable avec une concentration des moyens sur les actions susceptibles de générer les effets de leviers nécessaires au passage à l'échelle de la zone de concentration.

Nos prestations permettront d'identifier et de planifier les besoins des CPMD du département de Linguère de la région de Louga. Elles consisteront:

- au ciblage des Centres Pilotes du Millénaire pour le Développement
- à conduire le processus d'évaluation participative des besoins des CPMD choisis
- à identifier des activités phares à mener dans les CPMD en fonction des besoins et dont la réalisation pourrait servir de levier au développement économique et social de la zone polarisée
- à élaborer la matrice des partenaires intervenants dans le CPMD.

II. ZONE D'INTERVENTION :

La zone d'intervention affectée à ACA est constituée par le département de Linguère qui a été défini par le PRP comme département prioritaire de la région de Louga. Dans ce département nous aurons à choisir deux CPMD dont un qui sera prioritaire.

III. DEMARCHE DE MISE EN OEUVRE

3.1. Ciblage des Centres Pilotes du Millénaire pour le Développement (CPMD)

3.1.1 La Définition des critères de choix :

De notre compréhension de ce que va être un CPMD, les critères de sélection peuvent comprendre : l'accessibilité, la disponibilité de services (financiers, sociaux de base), l'existence de partenariats pour la mise en œuvre d'investissements structurants, l'attractivité de la zone, le potentiel de développement économique et social, la vitalité des organisations communautaires de base etc. Pour le choix définitif et la hiérarchisation des critères, une concertation se fera dans le cadre d'un Conseil Départemental de Développement ou sous un autre cadre, avec l'ensemble des acteurs à la base (les services techniques, les autorités administratives, locales, les ONG et autres partenaires au développement). Au cours de cette rencontre des informations sur le CPMD seront données aux participants pour leur permettre de bien comprendre le rôle que le CPMD devra jouer pour leur permettre ainsi de faire des propositions de critères et de donner à chaque critère un poids permettant de faire le classement des différentes localités.

3.1.2 La Proposition des CPMD et/ou justification de leur choix sur la base des critères définis et des enquêtes nationales :

Lors de la rencontre de définition des critères, ACA mettra à la disposition des participants les résultats des enquêtes nationales concernant le département de Linguère. Ces résultats leur

permettront d'apprécier et de noter chacun des critères définis pour chaque localité. Suite à la notation, il sera procédé à un classement qui déterminera le CPMD prioritaire et le second.

3.1.3 La Validation du choix par la coordination et les parties prenantes au cours d'un atelier régional de restitution

3.2. Évaluation participative des besoins des CPMD choisis

3.2.1 Campagne de communication et de sensibilisation :

Une réunion du conseil municipal ou rural du CPMD choisi sera organisée pour informer les élus locaux et autres acteurs locaux sur le PRP, les objectifs de la mission, les résultats attendus, la démarche méthodologique adoptée, les rôles et responsabilités attendus des différents acteurs. Au cours de cette réunion, les passerelles utilisables pour informer largement la population, seront identifiées.

3.2.2 Recrutement de personnes ressources locales

Deux relais seront recrutés dans chaque CPMD parmi les APDC. Pour une bonne définition des indicateurs de pauvreté, l'équipe des experts de ACA sera complétée par un agent des services déconcentrés de l'Etat qui sera de préférence un statisticien, spécialisé en suivi et évaluation.

3.2.3 Collecte de données secondaires et élaboration d'une matrice des intervenants:

Les personnes ressources locales vont mener dans le CPMD une collecte d'informations sur les infrastructures et équipements. Un mini atelier sera organisé pour définir les outils de collecte des informations et la méthodologie utilisée : recherche documentaire, élaboration d'un guide d'entretien, visite à des services déconcentrés de l'Etat et projets. La collecte d'information va aussi concerner les OCB et les organisations d'appui au développement qui interviennent dans le CPMD. Les informations sur les organisations d'appui seront organisées sous forme de matrice.

3.2.4 Diagnostic participatif :

Un atelier de diagnostic participatif de 2 jours sera organisé dans chaque CPMD avec une forte représentation des populations. Durant l'atelier, l'état des lieux de tous les secteurs économiques, sociaux, culturelles, etc., sera fait ainsi que l'identification des besoins fondamentaux de l'ensemble de la population. Les participants seront répartis en groupes de travail dont chacun s'occupera d'un secteur d'activité qui lui sera affecté.

3.2.5 Détermination de la situation de pauvreté

Le statisticien de l'équipe procédera à la définition des indicateurs de pauvreté. Avec l'équipe des relais, il procédera à des enquêtes pour déterminer la situation actuelle de pauvreté dans le CPMD

3.3. Identification des activités phares à mener dans les CPMD

Un deuxième atelier de 2 jours sera organisé pour analyser les problèmes, dégager les objectifs et actions à mener et procéder à l'étude de faisabilité et à la priorisation des solutions retenues. ACA veillera à ce que la mobilisation soit assurée et que les préoccupations des groupes vulnérables, la dimension genre, le respect de l'environnement soient pris en compte.

3.4. Validation de la situation de référence et des actions prioritaires

Tous les résultats de ce processus seront validés au niveau régional lors d'un atelier regroupant les autorités administratives, les élus locaux, les représentants des OCB, les principaux intervenants et les services déconcentrés.

IV. PERSONNEL

Pour mener à bien la mission, ACA mettra en place à une équipe constituée de :

- Un Coordonnateur, Expert en diagnostic
- Un Expert en planification et développement de Projet

Ce personnel sera chargé de l'exécution des activités, il sera appuyé dans chaque CPMD par 2 relais qui seront recrutés sur place ainsi que d'un spécialiste en statistique et suivi évaluation.

V. LOGISTIQUES

Pour la réalisation des activités, une voiture sera mise à la disposition de l'équipe et chacun des experts travaillera avec son propre ordinateur portable.

VI. CALENDRIER D'EXECUTION DE LA MISSION

Ce calendrier couvre un mois d'activités, il est fait à titre indicatif pour l'exécution de la mission dans une région où 2 CPMD vont être choisis.

Activités	Nombre de jours	Période (Mai 2010)															(Juin 2010)														
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
	Dates de réalisation	6	7	10	11	12	14	17	18	19	20	21	25	26	27	28	31	1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18
Définition des critères de choix																															
Préparation CDD à Linguère																															
Proposition des CPMD et/ou justification de leur choix (en CDD)																															
Préparation et validation du choix des CPMD en atelier																															
Campagne de communication et de sensibilisation																															
Recrutement des personnes ressources locales																															
Préparation collecte de données et diagnostic																															
Collecte de données secondaires																															
Diagnostic participatif																															
Détermination de la situation de pauvreté																															
Identification des activités																															

